

COMMUNE DE BRAIVES
CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Conformément à l'article L 1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communal qui aura lieu le :

Séance du 27 avril 2015 à 20 heures

ORDRE DU JOUR



Séance publique

1. Présentation du projet de Plan de gestion du Parc naturel : information.
2. Fabrique d'Eglise de Tourinne : compte 2010 : approbation.
3. Fabrique d'Eglise de Tourinne : compte 2011 : approbation.
4. Fabrique d'Eglise de Tourinne : compte 2012 : approbation.
5. Fabrique d'Eglise de Tourinne : compte 2013 : approbation.
6. Fabrique d'Eglise de Tourinne : compte 2014 : approbation.
7. Fabrique d'Eglise de Tourinne : budget 2012 : approbation.
8. Fabrique d'Eglise de Tourinne : budget 2013 : approbation.
9. Fabrique d'Eglise de Tourinne : budget 2014 : approbation.
10. Assemblée générale IMIO dont la commune est membre : désignation de délégués : décision.
11. Assemblée générale ordinaire : SWDE : convocation et ordre du jour : décision
12. ASBL SEM : rapport d'activités 2014, comptes 2014 et budget 2015 : approbation.
13. La particule : rapport d'activité 2014 et comptes 2014 : approbation.
14. Personnel : Agent constatateur : Convention de répartition des prestations, des charges salariales et fonctionnement à passer avec les communes de Burdinne & Héron : Approbation
15. Développement rural: rapport annuel 2014 - information
16. Rapport d'activité 2014 de l'Agence de Développement Local: information
17. Commission Locale de Développement Rural: modification de la liste des membres - approbation
18. Droit de tirage - réfection de diverses voiries - raclage et pose d'hydrocarboné sur diverses voiries : Approbation état d'avancement 4 et avenant n°2.
19. Maison de village Emile Colpin - modification de la grille tarifaire

20. Actions de prévention 2015 en matière de déchets : mandat à Intradel : décision
21. Article L1222-4 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation. Communications diverses.
22. Procès verbal de la séance publique du 30 mars 2015 : approbation.

Séance à huis clos

23. Recours au Conseil d'Etat contre une décision en matière d'urbanisme : autorisation d'agir : décision.
24. Taxe sur les immeubles inoccupés, lancement de la procédure d'appel : décision
25. Personnel communal : désignation d'un Directeur général ff. : décision du collège du 30 mars 2015 : ratification.
26. Personnel communal : désignation d'un ouvrier communal temps plein APE dans un contrat à durée déterminée : décision du Collège communal du 13 avril 2015 : ratification.
27. Personnel communal : désignation d'un ouvrier communal temps plein APE dans un contrat à durée déterminée : décision du Collège communal du 13 avril 2015 : ratification.
28. Personnel communal : désignation d'un agent informaticien mi-temps "activa" dans un contrat à durée indéterminée : décision du collège du 23 mars 2015 : ratification.
29. Personnel communal : désignation d'un ouvrier communal temps plein APE dans un contrat à durée déterminée : décision du Collège communal du 13 avril 2015 : ratification.
30. Personnel communal : désignation d'un ouvrier communal temps plein APE dans un contrat à durée déterminée : décision du Collège communal du 13 avril 2015 : ratification.
31. Personnel communal : désignation d'une employée administrative à durée indéterminée 1/4 tps : décision du collège du 19 janvier 2015 : ratification
32. Procès verbal de la séance à huis clos du 30 mars 2015 : approbation.

Le Directeur Général,ff	Le Bourgmestre,
	
Chantal THONET	Pol GUILLAUME